32, rue Gassendi 75014 Paris www.arare.fr

Nicolas MIGUET Président de l'ARARE. Paris, le 13 juin 2022.

Merci de bien vouloir répondre par retour de courrier, SVP.

<u>Face aux prédateurs</u>, vous NE DEVEZ PAS "économiser" sur votre ASSURANCE!

- 1. Défendre vos dividendes
- 2. <u>Enpêcher les fonds et l'Etat de mettre la main sur nos entreprises à vil prix.</u>

Madame, Monsieur, Chers lecteurs et abonnés, Chers Amis adhérent(e)s ou anciens adhérents,

L'heure est GRAVE et le virus de la spoliation fait son chemin avec BERCY en "chef d'orchestre" : intimidations sur les entreprises qui n'obaissent pas (Renault a été forcé de quitter la Russie, comme la Société Générale, au profit d'oligarques proches de Poutine, un coût de plusieurs milliards € pour les entreprises concernées), menaces plus ou moins voilées de "nationalisations" (le dossier EDF est sur la table). L'association de défense des actionnaires individuels a fait du chemin depuis les AG historiques d'Eurotunnel en 2004, il y a dix-huit ans ans déjà. NOUS AVONS PRIS DE L'AGE, mais DANS LE BON SENS DU TERME. Vous n'imaginez pas à quel point il est important, face aux actions prédatrices de l'Etat, des banksters et de leurs complices, d'être une association puissante, influente, réunissant des milliers d'adhérents, à la manière des associations allemandes ou nordiques d'actionnaires.

Chaque actionnaire individuel doit rejoindre SON ASSOCIATION DE DEFENSE, nos actions font bouger les lignes, on a pu le constater en mars 2020 en ce qui concerne la VAD. Les montants des cotisations restent inchangés au titre de cette année 2022. Vous le savez bien que, sans cotisation, une association ne peut vivre ni vous rendre des services (le juridique des AG est souvent très coûteux, même lorsqu'elles se tiennent "à huis clos"). Aussi, il est indispensable de nous envoyer dès à présent par retour de courrier (ou bien sur arare.fr), votre cotisation correspondant à la valeur de votre portefeuille.

Faites adhérer vos amis. Vous pouvez aussi photocopier le bulletin d'adhésion, SVP.

Quelques rappels utiles :

Au nom de votre association, je vous défend lors de très nombreuses AG (elles se tiennent physiquement de nouveau en 2022), là où nous sommes mandatés, et notre voix est entendue (cf Casino il y a quelques jours, Vallourec l'an dernier). A chaque fois, collecte des pouvoirs, juridique lié aux AG, vérification et transmission aux organismes centralisateurs... occasionnent des frais. C'est également très chronophage tant pour nos équipes (l'Arare n'a pas de salariés) que pour moi-même, qui n'ai pas touché un centime d'euro en seize ans (ni même des remboursements de mes frais de déplacement ou d'hébergement).

Vous en profitez : trop de gens oublient que le BSA Peugeot reçu gratuitement sur nos instances a pu être revendu plus de 4,70 euros. Nous obtenons de vrais succès au profit des actionnaires individuels (flat tax à 30%, déduction du précompte...)!

J'espère QUE VOUS N'ALLEZ PAS NEGLIGER DE PAYER VOTRE COTISATION D'ASSURANCE CONTRE LE VIRUS DE LA SPOLIATION. Trop nombreux, veulent obtenir tout sans rien faire, ni bénévolat, ni même le minimum qui est de payer la cotisation annuelle. Vos cotisations sont la seule et unique ressource de notre association, qui est 100% indépendante des sociétés cotées, au contraire de tant d'autres "associations". Votre participation personnelle est indispensable à l'établissement d'une fiscalité juste pour les actions.

Votre association dépend de votre implication personnelle, de votre prosélytisme aussi !

J'espère vous revoir personnellement à Verneuil-sur-Avre le 25 juin, je suis votre toujours dévoué,

Nicolas MIGUET. Président de l'Arare.

Rappels: 1. outre les cotisations,

- il est possible de faire un don à l'Arare.
- 2. Notre Assemblée générale se tiendra physiquement le samedi 25 juin prochain à 10h00 à Verneuil-sur-Avre 598, rue de la Madeleine (27130) dans les règles légales et avec les précautions (gestes barrières) nécessaires.
- 3. Notre AG sera suivie d'un déjeuner buffet de qualité.

Don de solidarité, chacun fera un don en fonction de ses possibilités (et de la valeur de son portefeuille), pour participer aux frais d'organisation (location de salle, sonorisation...).

Le bulletin ci-après peut être photocopié pour vos amis.



Bulletin d'adhésion ou de réadhésion à l'Arare.

le soussigné (e) Mr/ Mme :

Raison Sociale (uniquement pour les sociétés) :
Demeurant à :
Code postal : Commune : Tél : Téléphone mobile : Fax :
Courriel: @
□ Oui, j'adhère à l'Arare (je renouvelle mon adhésion) et je vous prie
de trouver ci-joint le règlement de ma cotisation pour 2022.
☐ Je vous envoie ma cotisation 2022 (tarif inchangé) :
40 € (portefeuille inférieur ou égal à 8.000 €)
60 € (portefeuille entre 8.001 et 15.000 €)
90 € (portefeuille entre 15.001 et 50.000 €),
150 € (portefeuille entre 50.000 et 100.000 €),
210 € (portefeuille entre 100.001 € et 200.000 €),
300 € (portefeuille au-dessus de 200.000 €),
☐ don de soutien €
☐ Chèque Bancaire seulement (si par carte, sur arare.fr)
Signature :
J'ajoute un don de€ pour la participation à vos frais.
Fait à :, le
Signature :

<u>A envoyer</u> : ARARE Adhésions et réadhésions, 566, rue de la Madeleine 27130 Verneuil-d'Avre-et-d'Iton

Vous pouvez adhérer sur notre site Internet : www.arare.fr

SI PAIEMENT PAR CHEQUE, PAR COURRIER SEULEMENT, MERCI.

AU VERSO, formulaire de participation et de pouvoir et ordre du jour

Bulletin de participation ou de pouvoir à l'Assemblée générale de l'Arare.

Je soussigné (e) Mr/ Mme :
Né (e) le :àà
Demeurant à :
Code postal : Commune :
□ Oui, je suis adhèrent à l'Arare (à jour de cotisation 2021) et je vous prie de noter que je participerai à l'AG du 25 juin 2022 qui se tiendra Hôtel de Bournonville, 598, rue de la Madeleine, 27130 VERNEUIL-sur-AVRE, à partir de 10h00.
Ordre du jour :
 dossiers Vallourec, Bourbon, Recylex, Casino relations avec l'AMF, approbation des comptes 2021, renouvellement du bureau.
 Je participerai au déjeuner-buffet de midi, accompagné de personnes, soit une participation aux frais de 30 euros x = €, par chèque à l'ordre de l'Arare (possibilité de règler sur place, mais réservation indispensable pour des raisons d'organisation) Je participerai au dîner-débat de 19h00, accompagné de personnes, soit une participation aux frais de 40 euros x = €, par chèque à l'ordre de l'AF-RCF
Fait à :, le
Signature :
□ Non, je ne pourrai être présent et je vous prie de noter que je donne pouvoir à
Indiquer manuscritement : " bon pour pouvoir à "
Signature :